

# DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 4187-RPC-FB38-2018-04\_0005

**1. Code d'identification unique du produit type :  
EPS-EN13163-T(2)-TR120-CS(10)40-MU 30 à 70**

Produits manufacturés en polystyrène expansé (EPS) pour l'isolation thermique des murs par l'extérieur conformes au domaine d'application de la norme EN 13163.

**2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du Règlement (UE) N° 305/2011:**

**3. Usage ou usages prévus du produit de construction**

Isolation thermique des bâtiments (ThIB) conformément à la norme harmonisée EN 13163 :2012+A2 :2016

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 du Règlement (UE) N° 305/2011:**

Zone d'Activités  
Rue Principale  
68600 WOLFGANTZEN

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 du Règlement (UE) N° 305/2011**

Non applicable

**6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011:**

Système 3

**7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Le CSTB (Organisme Notifié n°0679) a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3.

Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée**

Non applicable

## 9. Performances déclarées :

Désignations commerciales		Caractéristiques essentielles selon EN 13163 : 2012+A2 : 2016 - Usage prévu : isolation thermique des bâtiments																																													
		Euro classes	Réaction au feu		Combustion avec incandescence continue		Perméabilité à l'eau		Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments		Indice de l'isolation aux bruits aériens directs		Coefficient d'absorption acoustique		Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)		Résistance thermique		Perméabilité à la vapeur d'eau		Résistance à la compression		Résistance à la traction / flexion		Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation																		
FaçadBox 38	E	NPD	Conforme	NPD		NPD		NPD		NPD		NPD		NPD		NPD		NPD		NPD		NPD		NPD		NPD		NPD																			
		Absorption d'eau		Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011		Raideur dynamique		Coefficient d'absorption acoustique		Raideur dynamique		Epaisseur, dL		Compressibilité		Résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W) (1)		Conductivité thermique (W/m.k)		Tolérances épaisseurs, classe		Transmission de la vapeur d'eau μ (2)		Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)		Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées		Résistance à la flexion (kPa)		Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa)		Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Résistance thermique		Conductivité thermique		Caractéristiques de durabilité		Fluage en compression		Résistance aux effets du gel / dégel		Réduction d'épaisseur à long terme	
		Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011		Raideur dynamique		Coefficient d'absorption acoustique		Raideur dynamique		Epaisseur, dL		Compressibilité		Résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W) (1)		Conductivité thermique (W/m.k)		Tolérances épaisseurs, classe		Transmission de la vapeur d'eau μ (2)		Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)		Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées		Résistance à la flexion (kPa)		Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa)		Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation											
		Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011		Raideur dynamique		Coefficient d'absorption acoustique		Raideur dynamique		Epaisseur, dL		Compressibilité		Résistance thermique (m <sup>2</sup> .K/W) (1)		Conductivité thermique (W/m.k)		Tolérances épaisseurs, classe		Transmission de la vapeur d'eau μ (2)		Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)		Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées		Résistance à la flexion (kPa)		Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa)		Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation		Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation											

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.

(2) Valeur tabulée selon EN13163:2012 Annexe F

(3) Selon EN13163 : Les performances de réaction au feu des produits EPS ne varient pas avec le temps.

(4) Selon EN13163 : La conductivité des produits EPS ne varie pas avec le temps.

**10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.



N. MELIANI *N. Meliani*

Chargée de projets Test et Certification

A WOLFGANTZEN, le 21 février 2024